

[Texte]

Mr. Caccia: As you will recall, we had some difficulties with Nova Scotia in getting the message across, and you remember also some problems with New Brunswick as well. Would Dr. Brydges give us an indication as to whether Nova Scotia by 1994 will have achieved the commitment of reduction that it committed itself to in 1984?

Dr. Brydges: I think the problems we had there have been negotiated out. I think they expect now to meet their limit. Nova Scotia is going to be involving some new technology on power plants.

Mr. Caccia: Could we have a memo to that effect, indicating what was the commitment and what is happening and what will be the reduction by 1994?

• 1640

Dr. Brydges: Yes.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, also this question of a political arrangement, rather than achieving the target through CEPA or through a regulatory system, is one about which I would like to probe Dr. Brydges again for a moment. In other words, are we satisfied that the political arrangements can be as effective as pursuing the same goals by way of CEPA or a regulatory system that is agreed upon beforehand?

Dr. Brydges: So far that has been the case. Quebec, as you know, is already on line. The interim steps by the other large industries have all been met. Now, they vary. I am not so sure about Ontario; does Ontario have a regulation? They actually have put some of theirs into regulation. Within the provinces, they put some of these commitments within regulations.

Mr. Caccia: Yes.

Dr. Brydges: Some of those, as you know, are very stringent. In the case of Inco, they passed a law.

Mr. Caccia: Finally, Mr. Chairman, if by 1994 the total Canadian production is expected to be 3 million. . . is that the figure that was projected?

Dr. Brydges: That is a projection based on our assessment.

Mr. Caccia: Why not set that as the national cap rather than letting it increase to 3.2 million by the year 2000?

Dr. Brydges: Part of that is just the difference between, as I described, the real world in terms of what we think they might be doing relative to what the regulations really are. For example, you always have the difference between a given year, and the projections we have take into account certain assumptions and they may not in fact be correct.

In general, the likelihood is that in operational terms you will be below. There was criticism back in 1980. When we picked 1980 as the base year, the actual emissions were lower. But that is because there was a number of strikes and so on in that particular year. You have to accept what industry could do if they were in operation. So at this point we are guesstimating where that would be. We may not actually be there. But I think—

[Traduction]

M. Caccia: Vous vous souvenez probablement des difficultés que nous avons eues à faire passer le message en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick. M. Brydges pouvez-vous nous dire si la Nouvelle-Écosse arrivera à respecter d'ici 1994 les engagements qu'elle avait pris en 1984?

M. Brydges: Je crois que les problèmes que nous avons ont été entièrement réglés par voie de négociation. La Nouvelle-Écosse pense pouvoir respecter la limite qu'elle s'est fixée. Elle va appliquer de nouvelles technologies dans les centrales.

M. Caccia: Pourriez-vous nous faire parvenir une note de service précisant la nature des engagements qui ont été pris et disant ce qui se passe et de combien les émissions seront réduites en 1994?

M. Brydges: Oui.

M. Caccia: Monsieur le président, je voudrais également poser des questions à M. Brydges quelques instants au sujet du recours à certains arrangements politiques plutôt qu'à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ou à une réglementation pour atteindre l'objectif visé. Autrement dit, sommes-nous convaincus qu'il s'agit d'une solution aussi efficace que l'application de la Loi ou de règlements pré-établis?

M. Brydges: Jusqu'à présent, oui. Comme vous le savez, le Québec a déjà suivi le mouvement. Les autres grandes industries ont toutes atteint les objectifs provisoires fixés. Certes, il y a des variations. Je ne sais pas très bien ce qui se passe en Ontario. Existe-t-il un règlement dans cette province? En réalité, certaines industries ontariennes sont réglementées. Dans les provinces, certains des engagements qui ont été pris ont été intégrés à des règlements.

M. Caccia: Oui.

M. Brydges: Il y en a qui sont très strictes, comme vous le savez. Dans le cas de l'Inco, le gouvernement a adopté une loi.

M. Caccia: Monsieur le président, si on prévoit qu'en 1994, la production totale au Canada sera de 3 millions. . . Est-ce le chiffre qui avait été prévu?

M. Brydges: Il s'agit d'une prévision fondée sur nos évaluations.

M. Caccia: Pourquoi ne pas s'en tenir à ce plafonnement national au lieu de le porter à 3,2 millions pour l'an 2000?

M. Brydges: En partie à cause de la différence qui existe, je le rappelle, entre la réalité, c'est-à-dire entre les objectifs que nous pensons possible d'atteindre et la réglementation. Ainsi, il y a toujours une différence entre les chiffres d'une certaine année et les prévisions, car celles-ci ne sont pas nécessairement toujours exactes.

D'une façon générale, il est probable que l'on sera en-dessous des chiffres prévus dans la pratique. Certaines critiques ont été émises en 1980. Quand nous avons choisi 1980 comme année de base, les émissions avaient en réalité diminué, mais c'était à cause de grèves et d'autres événements qui se sont produits cette année là. Nous devons accepter ce que les industries pourraient faire si elle étaient en exploitation. Par conséquent, nous faisons des estimations subjectives. Nous n'y arriverons peut-être pas en réalité. Mais je pense. . .